



Séance du jeudi 14 décembre 2023

Date de la convocation: 14/12/2023

Date d'affichage de la convocation : 14/12/2023

Membres en exercice
: 11

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze décembre 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 10

Présents : Guy FAVAREL, Laurence MASSEY, Jérôme GAINARD, Jean-Claude CASSAGNE, Bertrand LABOURDERE, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Sébastien PARDON, Marie-Laure DUFFORT, Nadine VIAUD

Votants: 10

Pour:
10

Représentés:

Secrétaire de
séance:
LABOURDERE
Bertrand

Excusés: Jean-Mathieu CASSAGNE

Absents:

Objet: Désignation des représentants communaux au PLUi - DE_2023_021

Le Maire donne lecture de la note relative à la prescription du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (**PLUi**).

Il explique que l'élaboration de ce Plan Local d'Urbanisme intercommunal ne peut être envisagé sans l'association des 25 communes membres.

Le comité de pilotage mis en place comprend notamment, un binôme d'élus de chaque commune que nous appellerons référent.

Il s'agira du Maire (ou adjoint à l'urbanisme) et d'un autre adjoint ou conseiller.

Il convient d'insister sur le rôle central de relais entre le Conseil municipal et les instances de travail du PLUi de la Communauté.

Il convient de nommer deux référents pour la commune de Préneron,

Le Conseil Municipal prend acte, à l'unanimité, de la désignation de Monsieur Guy Favarel, maire, et de Madame Laurence MASSEY, 1^{ère} adjointe, en tant que référents communaux dans la démarche d'élaboration du PLUi.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents
Le Maire, Guy FAVAREL

Date réception en Préfecture
et Publication le 15/12/2023